

Association **P**révenir **E**t **R**éparer (**A.P.E.R.**)

CLASSEMENT AMIANTE **Le dénouement est proche**

Après plus de 15 ans de procédure le classement amiante de l'établissement de Vénissieux va être chose faite.

Il en fallu du temps, des actions de toute sorte, l'implication des militants de l'APER et de nombreux salariés qui ont permis la construction de ce dossier .

L'implication de quatre organisations syndicales, membres de l'APER, a été aussi un appui nécessaire pour la réussite de plusieurs initiatives d'action.

L'aide de la 525^{ème} mutuelle a été déterminante pour la création de l'APER, l'engagement de cette procédure et l'information aux salariés et retraités.

Durant toutes ces années la direction de RVI puis de Renault Trucks a utilisé toutes les procédures, tous les recours avec ses meilleurs avocats pour empêcher que l'établissement de Vénissieux soit classé.

Elle a réussi à gagner du temps, à empêcher des salariés de partir en préretraite ACAATA (Allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante) mais au bout du compte c'est l'intérêt des salariés qui a été pris en compte par la justice .

Dans quelques semaines l'arrêté de classement sera publié au Journal Officiel et, à partir de là, ceux qui attendent depuis des années vont pouvoir bénéficier de la préretraite amiante.

Mais ce n'est pas tout. Ce classement va permettre aux salariés ou ex-salariés qui ont travaillé dans l'établissement entre 1964 et 1996 d'engager une procédure au Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale (TASS) pour faire indemniser l'anxiété qu'ils ressentent, leur crainte d'être un jour victimes de l'amiante comme des dizaines de salariés l'ont été ou le sont encore.

Sans parler de celles et ceux qui en sont décédés.

Qu'est-ce-que l'APER ?

APER : Association **P**révenir **E**t **R**éparer : Association créée en 2001 pour aider les victimes de l'amiante, à laquelle sont adhérents des syndicats de Renault Trucks Lyon (CGT, CFDT, UGICT-CGT, FO), le syndicat CGT d'IRISBUS Vénissieux, les syndicats CGT et FO d'IRISBUS Annonay, les CE de Renault-Trucks Lyon, de l'usine Ponts (UPE) Saint-Priest et d'IRISBUS Annonay, le CE de SAS fonderie, la 525^{ème} Mutuelle, Vivre en fonderie, des adhérents individuels.

La direction de Renault Trucks serait-elle touchée subitement par « une grâce » ?

C'est la question que l'on peut se poser en voyant l'empressement qu'elle met à convoquer les salariés potentiellement concernés par ce classement amiante . Il y a quelques semaines encore ses avocats étaient devant le Conseil d'Etat pour faire valider le recours. L'ex chef d'établissement, M. DUPIN, lors d'une réunion du Comité d'Etablissement début mars défendait mordicus la volonté de la direction d'aller jusqu'au bout pour empêcher ce classement. Sans parler des recours qu'elle fait depuis des années contre les salariés qui sont victimes de maladie professionnelle ou d'accident du travail.

Nous appelons les salariés à ne pas être dupes de l'attitude de la direction et à faire confiance à ceux qui depuis des années ont mené le combat dans l'intérêt des salariés et des victimes de l'amiante.

Nous reviendrons sur les raisons qui poussent la direction de l'établissement à se comporter comme cela.

L'APER va, dans les semaines et les mois qui viennent, déployer des moyens pour aider les salariés dans toutes les démarches. D'ores et déjà nous avons écrit à la direction de la CARSAT pour obtenir une entrevue afin que le traitement des dossiers se passe le mieux possible.

Le 20 juin, l'APER organise plusieurs réunions d'informations.

Cette journée sera consacrée à la présentation du dispositif ACAATA et de la procédure pour indemniser l'anxiété et répondre à toutes les questions que se posent les personnes potentiellement concernées. Cette information sera faite par nos avocats qui ont mené le dossier de classement.

Nous reviendrons en détails dans les prochains jours sur les horaires et le déroulement de cette grande journée d'information qui aura lieu salle Eugène Lapière, dans les locaux du CE.

D'ores et déjà retenez cette date sur vos agendas.

Rappel :

L'APER tient le 2^{ème} mercredi de chaque mois une permanence au CE de Renault Trucks Lyon (Vénissieux), de 11h. 45 à 13h. 30 et de 14h. à 16h. à la 525^{ème} Mutuelle, 4/5 Place Spielberg à St Priest.